



## 14ème législature

<b>Question N° : 31940</b>	De <b>M. Arnaud Robinet</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Handicapés		<b>Ministère attributaire</b> > Personnes handicapées
<b>Rubrique</b> > politique sociale	<b>Tête d'analyse</b> > personnes sans domicile fixe	<b>Analyse</b> > prise en charge.
Question publiée au JO le : <b>09/07/2013</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Arnaud Robinet attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur l'étude de l'INSEE publiée mardi 2 juillet 2013, concernant la pauvreté en France. Environ 141 500 personnes, dont 30 000 enfants, étaient sans domicile début 2012 en France, soit une progression de près de 50 % depuis 2001. Près de deux sans domicile sur cinq sont des femmes et plus de 50 % des adultes sont de nationalité étrangère. Devant cet état de fait insupportable, il souhaiterait connaître les engagements du Gouvernement pour lutter contre cette exclusion.